

ENDURANCE KFS 2014

1. ORGANISATION :

Les courses ENDURANCE KFS 2014 sont organisées par la Société GOKART, Z.I. Bois de Plante, 37700 LA VILLE-AUX-DAMES (tél : 02 47 32 00 04).

2. CALENDRIER :

Les ENDURANCES KFS se dérouleront en une série de 3 épreuves :

4 Heures de LAVAL	LAVAL BEAUSOLEIL (53)	13 avril	ASK LAVAL
4 Heures de BRETAGNE	ANGERVILLE (91)	21 septembre	ASK BRETAGNE
4 Heures de l'Ouest	ANCENIS (44)	16 novembre	ASK ANCENIS

Chaque épreuve sera indépendante. Il n'y aura pas de championnat.
Les Clubs prendront en charge l'organisation des compétitions, assistés de l'équipe de GOKART.
GOKART se réserve le droit de modifier ce calendrier en cas de force majeure.

3. HORAIRES INDICATIFS PREVISIONNELS : (Les horaires définitifs seront communiqués dans la semaine précédant la course).

- 3.1. Le contrôle administratif, la vente des pneumatiques, la distributions des transpondeurs et des numéros de course se dérouleront le dimanche de 8h00 à 10h00.
- 3.2. La manifestation débutera le dimanche avec les essais libres. (8h30 – 10 h30 / transpondeur obligatoire)
Possibilité de roulage le samedi (droit de piste à la discrétion du club organisateur).
- 3.3. Essais chronos entre 11h00 et 11h15.
- 3.4. Mise en grille à 12h30, départ à 13h00.
- 3.5. Durée maximale de la course : 4 heures + 1 tour.
- 3.6. Arrivée de la course au plus tard à 17h30.

4. VERIFICATIONS TECHNIQUES

L'enregistrement technique du matériel, le contrôle vestimentaire, le contrôle des extincteurs et le marquage des pneumatiques auront lieu le dimanche entre 8h00 et 10h30.

5. LICENCES :

Les courses ENDURANCE KFS seront ouvertes à :

1°/ tout pilote de plus de 13 ans ou atteignant l'âge de 13 ans au cours de l'année 2014 détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting "Pilote concurrent conducteur" (NCKK) en cours de validité, délivrée par la FFSA.

2°/ tout pilote de plus de 13 ans ou atteignant l'âge de 13 ans au cours de l'année 2014 détenteur d'une licence « NATIONAL COURSE CLUBS KARTING » (TPCKK) délivrée par le Club organisateur le jour de la course. (Rappel des pièces à fournir lors de la délivrance : Copie de la Carte d'Identité, Autorisation parentale pour les mineurs et Attestation médicale de non contre-indication à la pratique du karting.)

3°/ tout pilote détenteur d'une licence « NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS JUNIOR-SENIOR KARTING » (NECCJSK ou NECCJSPK) en cours de validité, délivrée par la FFSA.

6. EQUIPAGES ADMIS :

- 6.1. Le maximum d'équipages admis dans chacune des épreuves sera fonction de la capacité de chaque circuit (Article 28 du RSN). Ces équipages seront composés de 2 , 3 ou 4 pilotes.
- 6.2. Les équipages seront retenus selon l'ordre d'arrivée des inscriptions chez GOKART dans la limite des places disponibles.
- 6.3. Avant le départ, dans le cas de forfait d'équipages engagés, il pourra être fait appel à des équipages suppléants présents sur le terrain.

7. INSCRIPTIONS :

7.1. Tout équipage désirant participer à une épreuve des ENDURANCE KFS devra envoyer à GOKART (ZI BOIS DE PLANTES – 37700 LA VILLE AUX DAMES. Tél. : +33.02.47.32.00.04) une demande d'inscription (bulletin à télécharger sur www.challengeminarelli.fr ou www.kartformulasport.fr) au moins 15 jours avant la date de l'épreuve.

Cette demande d'inscription devra être accompagnée impérativement d'un règlement d'un montant de **190 € TTC**, représentant le montant de l'engagement à une épreuve. Aucune inscription ne sera validée en l'absence de règlement.

7.2. Le montant de l'inscription comprend notamment prêt du transpondeur et les numéros de course pour chacune des épreuves.

Seule des servitudes (camping, électricité, eaux, etc...) pourront être facturées en supplément par le club organisateur.

7.3. En cas de non-participation d'un équipage à l'une des épreuves, aucun remboursement ne sera possible.

8. MATERIEL ADMIS :

8.1. Le matériel admis reprend les catégories suivantes :

- **KFS 100 JEUNE** (REGLEMENT KFS 100 JEUNE 2014 VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK21)
- **KFS 100** (REGLEMENT KFS 100 2014 VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK21)
- **KFS 125** (REGLEMENT KFS 125 2014 SAUF PNEUMATIQUES VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK21)

8.2. Chaque équipage disposera d'un châssis et de deux moteurs identifiés.

8.3. Le kart sera équipé d'un réservoir autorisé suivant le montage d'origine :

<p>Réservoir montage fixe. Contenance 7,5 litres environ</p> <p>Obligatoire dans les catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> - KFS 100 - KFS JEUNE 	
<p>Réservoir démontable. Contenance 8,5 litres environ</p> <p>Obligatoire dans la catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - KFS 125 	

8.4. Le poids minimum devra être conforme au règlement à tout moment de l'épreuve.

Définition : le poids minimum est égal poids du pilote équipé + kart prêt à prendre la piste.

- **KFS 100 JEUNE : 148 kg**
- **KFS 100 : 160 kg**
- **KFS 125 : 165 kg**

8.5. Lest amovible : En cas d'utilisation d'un système de lest amovible, celui-ci devra se conformer aux règles suivantes :

- Fixation métallique sur le cadre en deux points minimum à l'aide de boulons de fixation M10 nylstop.
- Utilisation de 3 masses maximum, chaque masse ne dépassera pas 3,3 kg.
- Les masses seront maintenus sans jeu au support par deux fixations non saillantes de diam.10 minimum et sécurisés par écrous + goupilles.

Tout système n'assurant pas une totale sécurité sera refusé.

9. PNEUMATIQUES :

Chaque équipage disposera au maximum, pour chaque épreuve, d'un train de pneus de course (+ 1 pneu avant + 1 pneu arrière de secours).

La marque et le type de pneus seront identiques pour les 3 catégories admises sur les courses ENDURANCE KFS. Les pneus de course devront impérativement être les pneus vendus sur place par GOKART. Les pneus de secours, pas nécessairement neufs, pourront être fournis par le concurrent.

LES PNEUS PLUIE SONT INTERDITS DANS LES 3 CATEGORIES.

Il est de la responsabilité des équipes de faire marquer et de vérifier le marquage des pneus, avant le début de la course.

Référence des pneumatiques : VEGA KFH

10. BRIEFING :

Il aura lieu à l'issue des essais libres le dimanche matin. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence.

L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

11. COURSE :

11.1. Essais chronométrés et grille de départ.

Les essais chronométrés se dérouleront le dimanche matin à partir de 11h00 sur une durée de 10 minutes.

Le résultat des essais chronométrés déterminera la grille de départ.

11.2. Tour de formation

Lors des **tours de formation** du départ un équipage pourra rentrer à son stand pour toutes interventions et pourra reprendre la piste derrière le peloton.

11.3 Départ

Au départ un pilote doit laisser un écart visible avec le kart qui le précède

Tous manquement à cette règle sera pénalisé.

11.4. Course

La durée de chaque épreuve sera de 4 heures.

- Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer moteur arrêté. Les dispositifs de remplissage rapides sont interdits.
- 5 minutes avant l'arrivée (panneau présenté par le directeur de course) les ravitaillements ne seront plus autorisés.
- A l'issue du temps réglementaire, le tour entamé sera poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne du dernier de ce tour.

Le drapeau à damiers sera présenté après le dernier du tour, devant le premier du classement.

11.5 Ramassage des karts

Les karts en panne sur la piste seront ramenés au stand, sans utilisation de matériel de transport, par 3 personnes maximum, le pilote et 2 mécaniciens ou chef de stand, et cela dans le respect des règles de sécurité.

11.6 Ravitaillement

Aucune intervention ne devra être effectuée sur la voie des stands.

Dans les stands, toutes les interventions mécaniques devront être effectuées par 3 mécaniciens au maximum.

Le ravitaillement d'essence et le graissage de la chaîne devront être effectués sur un tapis de sol (ou un carton) de 80 cm x 60 cm minimum.

L'utilisation d'un démarreur externe est autorisée dans l'enceinte des stands.

11.7 Pesée

Durant la course, chaque équipage sera convoqué pour une pesée de contrôle.
Le contrôle de poids pourra être doublé.

11.8 Arrêt de course

S'il devient nécessaire d'arrêter la course à cause d'un accident, pour des raisons de sécurité ou pour tout autre raison, un drapeau rouge immobile sera déployé par le Directeur de course et simultanément, le drapeau jaune sera déployé à tous les postes de signalisation, indiquant que la course est arrêtée. Les pilotes viendront s'arrêter à l'endroit indiqué par le directeur de course lors du briefing. Toute intervention est interdite lors de cette procédure.

Suite à l'arrêt de la course :

a/ Si moins de 5 tours ont été effectués :

La course sera courue à nouveau et le premier départ déclaré nul et non avenu.

b/ Si plus de 5 tours ont été effectués :

la course reprendra selon le classement du tour précédant la présentation du drapeau rouge selon une procédure indiquée au briefing.

Dans les deux cas, quelque soit la durée des interruptions, la course ne pourra pas se prolonger au-delà de 17h30.

12. Pénalités

Les pénalités seront effectuées à l'endroit déterminé par le Directeur de Course lors du briefing et seront décidées par le Collège des Commissaires Sportifs sur proposition de la Direction de Course ou des Commissaires Sportifs.

- Non respect de la procédure de départ : 3 minutes.
- Non-respect de la configuration du circuit : 3 minutes.
- Couper le circuit, moteur en marche, pour regagner le stand : 5 minutes ou hors course.
- Kart en panne ramené par plus de 3 personnes ou par un matériel de transport : 3 minutes.
- Mécanique sur la piste * : 3 minutes.
- Ravitaillement sur la piste : hors course.
- Présence sur la piste d'un membre de l'assistance du pilote sans raison évidente : 3 minutes.
- Vitesse excessive dans les stands : 1 minute (la notion de "vitesse excessive" sera laissée à l'appréciation des Commissaires Sportifs).
- Doubler sous un drapeau jaune : 3 minutes.
- Non respect de la sécurité : 3 minutes.
- Tricherie dans les pneus : hors course.
- Pneus non marqués : hors course.
- poids inférieur au minimum requis : déclassement de la course.

Lors d'une pénalité en temps, tout changement de pilote ou intervention sur le kart sont interdits

***Précision :** il est considéré comme intervention mécanique l'usage d'un outil sur la piste, seule l'utilisation d'une clé à bougie est tolérée.

13. REMISE DES PRIX

A l'issue de chaque épreuve et après avoir répondu au contrôle technique, les trois premiers équipages classés ainsi que les premiers équipages de chaque catégorie se rendront au podium où une coupe leur sera remise.

14. EXTINCTEUR

Chaque équipage devra avoir dans son stand un extincteur pour hydrocarbure de 6kg conformément au RSN 2014 et le présenter lors de l'enregistrement.